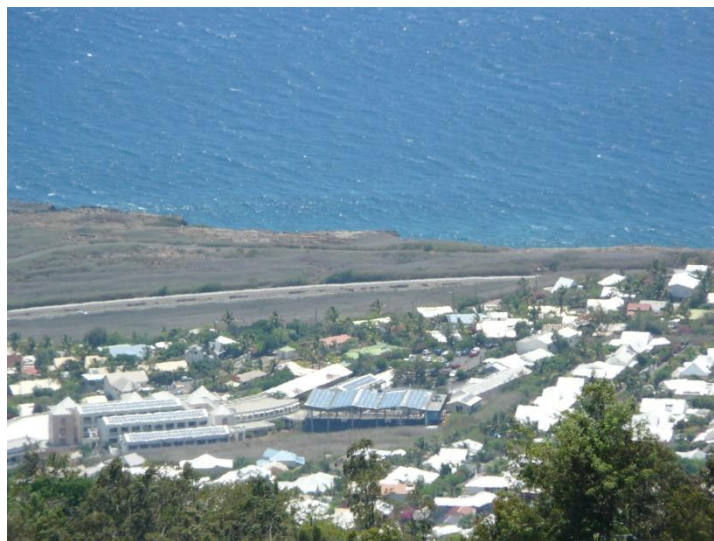




ETAT DES LIEUX 2019

RECUPERATION DES COUTS



Crédit photo : Office de l'eau Réunion ©

TABLE DES MATIERES

1	Le financement de l'eau et la récupération des coûts	3
2	Taux de récupération des coûts des services d'eau potable et d'assainissement	4

1 Le financement de l'eau et la récupération des coûts

L'article 5 de la directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, appelée Directive Cadre sur l'Eau, demande la réalisation d'un état des lieux qui doit contenir une analyse économique des usages de l'eau. Cette analyse est présentée dans la caractérisation socio-économique des usages de l'eau du bassin Réunion et en termes d'évolution potentielle dans l'analyse prospective des pressions et des enjeux à l'horizon 2027.

L'article 9, ainsi que l'annexe III de la DCE, précise notamment que l'état des lieux doit également rendre compte du niveau de récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau, compte tenu du principe pollueur-payeur.

La récupération des coûts consiste à évaluer dans quelle mesure les paiements des usagers des services de l'eau couvrent les dépenses inhérentes à ces services. Le degré de récupération des coûts répond avant tout à une exigence de transparence demandée par la DCE.

Une étude menée au niveau national par le ministère de la transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité présente la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau sur le bassin hydrographique de la Réunion pour la période 2013-2016¹.

Cette actualisation des études de récupération des coûts a été menée notamment en vue d'harmoniser les résultats produits par les bassins. De ce fait, cela génère :

- Des difficultés de comparaisons de l'évolution de certains ratios entre ce cycle et le précédent,
- Des incertitudes sur les résultats tirant leurs origines des hypothèses de calcul et des sources de données généralisées à l'ensemble des bassins.

Le présent document reprend uniquement les éléments de conclusion du financement des services d'eau potable et d'assainissement qui sont les résultats les plus justes de ces études. En effet, la récupération des coûts par catégorie d'utilisateur fait l'objet d'une approche théorique d'une part et d'autre part de fortes approximations sur les coûts environnementaux et l'auto-financement des différents services assurés directement par chaque catégorie d'utilisateur.

Le rapport pour de la récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau sur le bassin Réunion est présenté en annexe.

¹ IRREDD, Récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau sur les bassins Métropolitains et d'Outre-Mer – District Réunion – Rapport et Synthèse.

2 Taux de récupération des coûts des services d'eau potable et d'assainissement

Le financement des services collectifs d'eau potable et d'assainissement est assuré par les usagers, domestiques, industriels, d'activités de production assimilées domestiques (APAD : c'est-à-dire les petits commerces, l'artisanat et les PME-PMI) et occasionnellement agriculteurs, via la facturation.

Au niveau national, la valeur à neuf du patrimoine des services d'eau potable et d'assainissement est évaluée à 448 milliards d'euros, avec respectivement 214 milliards pour le secteur de l'eau potable et 234 milliards pour le secteur de l'assainissement.

Concernant le bassin Réunion, la valeur à neuf du patrimoine est estimée à 2,8 Milliards d'euros pour les services d'eau potable et 1,8 Milliards d'euros pour les services d'assainissement collectifs.

Trois taux de récupération des coûts ont été calculés /

- Le premier taux R1, permet de déterminer jusqu'à quelle hauteur, les recettes des services issues de la facturation des usagers permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement des services. En général, les recettes issues de la facturation permettent de couvrir plus que la totalité des dépenses de fonctionnement. L'excédent dégagé, avec les subventions d'exploitation et le solde des autres produits et charges hors exploitation, constitue une capacité d'autofinancement - CAF- permettant de financer une part des investissements.
- Le deuxième taux R2, permet de mesurer la contribution de la CAF et des subventions d'investissement au recouvrement des dépenses d'investissement. Un taux inférieur à 100% signifie que les recettes des services ne couvrent toutes les charges, fonctionnement et investissements des services, et réciproquement pour un taux supérieur à 100%.
- Le troisième taux R3, permet de déterminer dans quelle mesure, les besoins de renouvellement du patrimoine estimés par la Consommation de capital fixe (CCF), sont couverts. La Consommation de capital fixe est une approximation de l'usure des ouvrages et des installations, et correspond à la perte de valeur des équipements du fait de leur utilisation.

R1 : Taux de recouvrement des charges d'exploitation

$$R1 = \frac{\text{Recettes courantes de fonctionnement des services}}{\text{Dépenses courantes des services}}$$

R2 : Taux de couverture des investissements

$$R2 = \frac{\text{Capacité d'autofinancement (CAF) + subventions d'investissement}}{\text{Investissements annuels réalisés}}$$

R3 : Taux de couverture des besoins de renouvellement

$$R3 = \frac{\text{Recettes facturées} + \text{subv. d'inves.} + \text{subv. d'exploitation}}{\text{Dépenses d'exploitation} + \text{charges financières} + \text{CCF}}$$

Le taux R1 de récupération des dépenses de fonctionnement des services d'eau et d'assainissement est de 145% pour l'ensemble des services d'eau et d'assainissement, avec :

146% pour l'eau potable, et
143% pour l'assainissement.

Le taux R2 de couverture des investissements est de 65%, avec :

60% pour l'eau potable, et
72% pour l'assainissement.

Le Taux de recouvrement des besoins de renouvellement, R3, est compris entre 79% et 100% sur l'ensemble des services d'eau potable et d'assainissement

3 Annexe : Etude de la Récupération des coûts des services liés à l'utilisation de l'eau sur le bassin Réunion